

EXPOSITION - ATELIERS

MAINTENANCE

2004

18ème édition

LE SALON DE TOUTES LES MAINTENANCES

**INDUSTRIE - TERTIAIRE
MULTITECHNIQUE - MULTISERVICE**

**Focus métier 2004 :
Aéronautique**

**16-17-18 NOVEMBRE 2004
PARIS EXPO - PORTE DE VERSAILLES**





Il n'existe qu'un seul événement susceptible de réunir l'ensemble des professionnels de la maintenance, quelle que soit la taille de leur entreprise et quel que soit leur secteur d'activité. Une fois par an, le salon Maintenance tient ce pari de rassembler en un même lieu des professionnels qui ont les mêmes préoccupations mais qui, opérant dans des secteurs très diversifiés, ont rarement l'occasion de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Un salon, c'est important pour ces visiteurs avides de découvrir des produits nouveaux et des services susceptibles de les aider à relever le défi permanent qui est le leur : non pas seulement " maintenir " comme l'on croit souvent, mais bien mieux " améliorer " sans cesse la disponibilité, la productivité et la rentabilité de l'outil industriel dont ils ont la charge.

Pour les exposants aussi, un salon représente une opportunité unique de rencontrer, de contacter et, pourquoi pas, de séduire un panel de clientèle aussi varié et important en un concentré de trois jours.

A bientôt à Maintenance 2004

Jean-François Romain, Rédacteur en chef de "M&E - Maintenance & Entreprise"

FOCUS MÉTIER 2004 : AÉRONAUTIQUE

Chaque année le salon Maintenance mettra un coup projecteur sur un secteur d'activité : c'est le **FOCUS METIER**.

Pour ce faire, nous communiquerons de façon spécifique et ciblée en direction de tous les responsables Maintenance du secteur d'activité concerné. Sur tous nos documents de promotion le FOCUS sera également mentionné profitant ainsi de la communication générale du salon.

Chaque jour un des ateliers sera dédié à la maintenance dans cette activité.

Notre attachée de presse relaiera également vers la presse spécialisée.

Cette année L'AÉRONAUTIQUE sera à l'honneur.

**Vous êtes spécialisé sur ce secteur ?
Vous vous devez de présenter vos compétences et produits sur MAINTENANCE 2004.**

Les ateliers de la Maintenance.

Organisés sous l'égide d'un comité de programme constitué de journalistes 9 ateliers de 1h30 auront lieu dans le cadre du salon.

Cette année quatre grands thèmes seront développés :

- **Maintenance tertiaire et externalisation**
- **Maintenance prédictive et externalisation**
- **SAV**
- **GMAO et gestion d'actif**
- **Mobilité**

Ces ateliers sont en accès libre et réservés au visiteurs professionnels.

Exemple de thèmes pouvant être développés :

- . La mise en place de la directive Atex, l'externalisation de la maintenance des équipements sensibles.
- . La gestion d'Actif centre de profit, fiabilisez vos procédures de maintenance grâce à la Gmao.
- . Le retour sur investissement de la mobilité, comment l'entreprise industrielle crée de la valeur ajoutée en externalisant.

...

Qui expose :

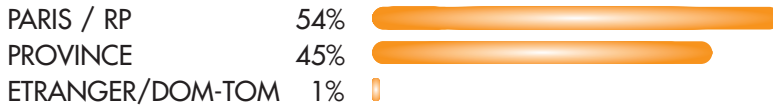
- **MAINTENANCE :**
 - Tertiaire
 - Industrielle
 - Multitechnique
 - Multiservice
 - Préventive
 - Prédictive
- **QUALITE & CERTIFICATION**
- **GESTIONS D'ACTIFS**
- **GMAO**
- **SAV**
- **MOBILITE**
- **HYGIENE & SECURITE**
- **OUTILLAGE**
- **CONSEIL & SERVICES**

Statistiques visiteurs 2003

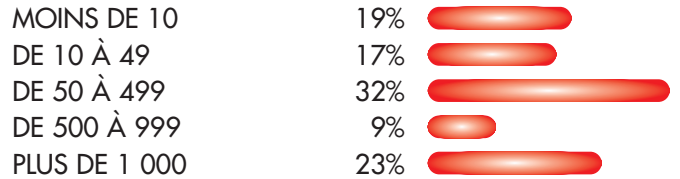
3 397 visiteurs



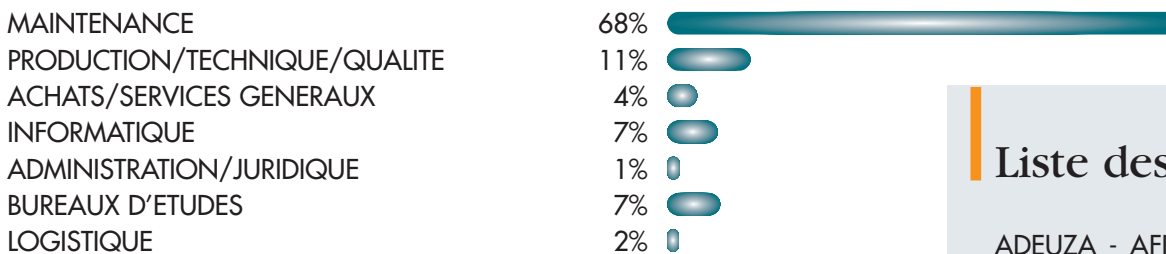
Répartition géographique



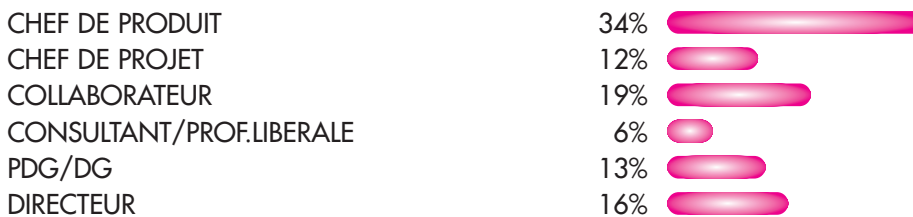
Taille salariale



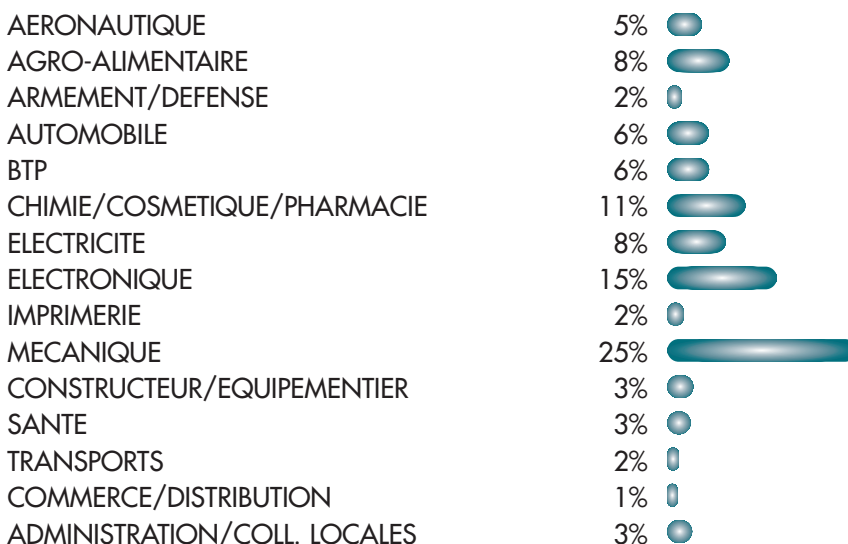
Répartition par services



Répartition par fonctions



Répartition par activités



Liste des exposants

ADEUZA - AFIM - AGILIUM - APAVE - ASPI L'ASPIRATION INDUSTRIELLE - ASPIRATEUR INDUSTRIEL CFM - ASSETO SOFTWARE - ASSOCIATION ECOLOGIE & PROGRES - ATTF - BENTLY NEVADA - BRUEL & KJAER VIBRO SAS - BUREAU CONSEIL ET SERVICES S.A. - CARL INTERNATIONAL - CFGV EUGENE ELLIA - CIMI - CIMLEC INDUSTRIE - CLUB QUALITE MAINTENANCE - COFREND - COMABI - CORIM SOLUTIONS - DATAS-TREAM S.A. - DBVIB - DELTEST - DHAC - DIMO-GESTION - DLR - EAUTEX - EMERSON PROCESS MANAGEMENT/CSI EUROPE - ETI - EUREKA INDUSTRIES - EVEREST VIT - FAG SALES EUROPE France - FLIR SYSTEMS - IDESIA - IESPM - IMPEDANCE - INGEXPERT - JURA FILTRATION - KEMICA - KIOSQUE PRESSE - LE JOURNAL DE LA PRODUCTION - LOGICIEL & SERVICES - MAINTENANCE & ENTREPRISE - MAINTENANCE MAGAZINE - MAINTENANCE TERTIAIRE - MAINTEXPERT - MORGAN CUPEX - MRO SOFTWARE - MUTA CONSULTANTS SAS - NILFISK ADVANCE SAS - OCTA France SA - PCB PIEZOTRONICS - PHAROS - PLUTON SAS - POLYTEC-PI - PRODUCTION MAINTENANCE - RAYTEK FRANCE - REAL SOFTWARE - RESINE 2000 SAS - ROCKWELL AUTOMATION - SEM MARCHAND PERNOT - SESA SYSTEMS - SIGNALTECH - SIVICO GROUP - SKF RELIABILITY SYSTEMS - SOFRAPER - SOMELEC - SURVITEC - SYNERGYS TECHNOLOGIES - TECHNIQUE DE L'INGENIEUR - TRIBOFILM INDUSTRIES - TUBESCA - VERNOLAB - WILCOXON

MAINTENANCE

2004

18ème édition



Un marketing visiteurs à la hauteur de vos attentes.

La puissance et la qualité de notre plan de communication visiteurs vous permet d'être assuré de rencontrer sur MAINTENANCE 2004 la presque totalité des décideurs Maintenance du marché. Pour sa 18^{ème} édition, ce salon peut se prévaloir d'être au tout premier rang des intentions de visites des responsables du secteur Maintenance.



Les 3 axes de communication visiteurs

150 000 INVITATIONS EN DIRECT

Le marché de la Maintenance s'étendant notablement vers d'autres secteurs que l'industrie et l'immobilier, notamment le secteur tertiaire, plus de 150 000 invitations seront envoyées sur les bases de données du groupe et sur des fichiers acquis. D'autre part 100 000 invitations sont remises aux exposants de la manifestation pour leurs propres prospects.

UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE D'ENVERGURE

Des annonces presse seront réalisées en amont du salon sur la quasi-totalité de la presse professionnelle. Cette campagne sera amplifiée par de nombreux partenariats avec les leaders de ce secteur et permettra d'obtenir une couverture exceptionnelle à MAINTENANCE 2004.

DES RELATIONS PRESSE PUISSANTES

Près de 83 journalistes sont alimentés en information, 69 revues ont couvert l'événement en 2003 et près de 42 journalistes se sont rendus sur la manifestation. En 2004 notre action presse sera encore étoffée par de nombreux communiqués de tendances, nouveautés et annonces qui souligneront l'importance du salon.

Les Contacts

COMMISSAIRE DU SALON

Jean Baron : +33 (0)1 44 39 85 02

RESPONSABLE COMMERCIAL

Emile Siboun : +33 (0)1 44 39 85 32

COMMUNICATION & PARTENARIAT

Belval Communication - Marie-Christine Flahault : +33 (0)1 39 14 50 47 - flahault@wanadoo.fr

97, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - Tél. : 33 (0)1 44 39 85 00 Fax : 33 (0)1 44 39 40 50

Web : www.groupe-solutions.com

e-mail : maintenance@infopromotions.fr

Organisé par



Raison Sociale / Company :

Adresse / Street address :

Code postal / Zip code : Ville / City :

..... Pays / Country :

Nom du responsable / Person in charge : Fonction / Title :

Activité / Activity :

Téléphone / Phone : Télécopieur / Fax :

E-mail : Web :

Après avoir pris connaissance du règlement de la FSF et du règlement général du salon figurant au verso, nous souhaitons exposer au salon et nous nous engageons à régler la totalité du montant de la réservation. *The undersigned has read and agrees to the exhibition conditions and regulations and undertakes to comply with them and agree to pay the total amount of the reservation.*

RESERVATION

Nous vous offrons la possibilité de choisir entre 4 formules / *You can choose among four opportunities*

Stand nu / bare stand m² x **330 €**€
surface tracée au sol **ou**

Stand modulaire (9 m² minimum) / schell scheme (minimum stand size 9 sq.meters) m² x **345 €**€
structure modulaire et cloison de séparation / *schell scheme and partition* moquette / *carpet*
enseigne / *nameboard* | spot par 3m² / *spotlight per 3 sq.meters*

Package outillage/sécurité/hygiène x **1 830 €**€
Stand de 6m² avec moquette, cloisons de séparation, bandeau, enseigne, 2 spots
| banque hôtesse, | tabouret, | bureau, | chaise, | porte-documents, | l'électricité.

Espace Démo (détail de l'offre sur demande) x **1 000 €**€

Droit d'inscription pour chacune des sociétés présentes sur votre stand x **500 €**€
Registration fee for each firm represented on your stand

Supplément par angle x **400 €**€

.....m² mezzanine (surface nue uniquement) x **200 €**€
Mezzanine's sq.meters (bare stand only)

Droit de dossier par exposant direct / Booking fee for each stand holder (obligatoire) 500 €

TOTAL HT / TOTAL€

TVA / VAT 19,6%€

TOTAL TTC / TOTAL AMOUNT€

Nous réglons de la façon suivante :

- 50% par chèque au 30/06/2004 • 50% par traite acceptée au 15/09/2004

Payment will be as follows :

- 50% by cheque on 30/06/2004 • 50% by draft accepted on 15/09/2004

In accordance with french fiscal law, Value Added Tax may be claimed for non french companies.

La location comprend / included :

- le nettoyage quotidien du stand / *daily stand cleaning*
- l'inscription au catalogue / *catalogue registration*
- les invitations gratuites destinées aux prospects ou clients / *unlimited free invitations cards*
- l'assurance responsabilité civile / *civil liability*

Fait à / *Place* :

Date :

Signature et cachet / *Signature and Company Stamp* :

La location ne comprend jamais / never included :

- le branchement électrique / *power supply*
- l'assurance exposant (matériel...) / *insurance*

16•17•18 novembre 2004

à retourner à / *return to* : **INFOPROMOTIONS - 97 rue du Cherche-Midi - 75006 Paris - France**

Tél. : 33 (0)1 44 39 85 00 - Fax : 33 (0)1 44 39 40 50

Les présentes conditions complètent le "Règlement général de la FSF" (Foires et Salons de France).

Le Salon est organisé par l'Organisateur conformément aux dispositions de la Convention Générale d'Occupation de PARIS EXPO auxquelles l'Organisateur est tenu de se conformer ainsi que l'exposant.

Pour la bonne application de ces dispositions, le commissariat général tient en permanence à la disposition de l'exposant le texte de la Convention susmentionnée ainsi que le texte du dossier technique de l'exposant et du cahier des charges de sécurité établis par PARIS EXPO.

L'Organisateur comme l'exposant sont tenus de se conformer aux règles édictées, en la matière par les conventions d'occupation propres à PARIS EXPO.

Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font courir à des tiers. L'Organisateur et PARIS EXPO sont réputés déchargés de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

L'assurance souscrite par l'exposant doit comporter une clause explicite de renonciation à recours contre l'Organisateur ou PARIS EXPO.

Les emplacements sont attribués en priorité aux sociétés ayant renvoyé leur contrat de réservation et leur acompte. L'organisateur se réserve le droit de modifier un emplacement de stand, si besoin est, en fonction de l'évolution de la manifestation et du contexte concurrentiel des exposants.

Un stand ne peut être transféré ou sous-loué sans l'accord de l'Organisateur.

Seules les firmes représentées ayant produit une intention de représentation et dont le droit d'inscription aura été acquitté, pourront figurer au catalogue de l'Exposition. Si les coordonnées de la firme représentée ne sont pas complètes, ces informations ne pourront être prises en compte.

Le montant global de la réservation est dû dès la signature du contrat, les paiements devant s'effectuer selon l'échéancier prévu.

En cas de désistement, d'annulation de contrat, ou de demande de réduction de surface, à quelque date que ce soit et pour quelque raison que ce soit, la société signataire du présent contrat demeure redevable de l'intégralité du montant TTC de sa réservation et de toute facture la concernant, et ce même en cas de remise en location de l'espace.

A défaut de paiement d'une seule des échéances, le montant en principal du solde du prix et les intérêts courus deviendront de plein droit et immédiatement exigibles, quinze jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer restée sans effet mentionnant l'intention de l'Organisateur d'user de la présente clause sans autre formalité judiciaire.

Le non-règlement 15 jours avant le salon du montant total de la réservation entraîne en tout état de cause l'annulation du droit à disposer du stand sans relever des obligations de paiement.

Le paiement des prestations et frais supplémentaires doit être effectué dès la réception de la facture adressée par l'Organisateur ou le prestataire de service. Les pénalités pour retard de commande ou paiement seront à la charge du participant.

Le participant s'engage à occuper son stand pendant la durée du Salon. Aucun remboursement ne pourra être effectué si le matériel du participant n'arrive pas à temps. L'Organisateur pourra disposer librement de tout stand dont les titulaires ne se seraient pas présentés le jour précédant l'ouverture (jour du montage) avant 18 h, sans que le participant soit relevé des obligations de paiement.

Nul ne peut être admis dans l'enceinte de la manifestation sans présenter un titre émis ou admis par l'Organisateur. Ceux-ci se réservent le droit d'expulser toute personne dont le comportement justifierait, selon eux, une telle action.

Le participant s'engage à modérer le niveau de bruit et à respecter les bienséances habituelles. Le contrôle et la discipline du Salon sont la responsabilité des organisateurs. L'Organisateur se réserve le droit d'interdire tout ou partie des matériels, panneaux ou produits ne correspondant pas aux standards du Salon. Aucune notice, panneau ou autre ne peut être placé à l'extérieur du stand affecté.

Les présentes conditions ont valeur de contrat.

En cas de litige sur l'application ou l'interprétation du présent contrat, seul le Tribunal de Commerce de Paris sera compétent.

Le fichier des entrées est la propriété exclusive de l'Organisateur.

The present regulation complete the "General Regulations of the FSF" (French Trade Shows & Events).

The exhibition is organised by the organizer in accordance with the provisions set out in the General Convention on Occupancy of PARIS EXPO, with which the organizer and the exhibitor must comply.

For the proper administration of these regulations, the Commissioner General's office maintains at the disposal of the exhibitor, at all times, the text of the above-mentioned Convention as well as the text of the exhibitor's technical file and the schedule of security conditions established by PARIS EXPO.

The organizer and the exhibitor must abide by the rules enacted, in this matter, by the conventions on occupancy pertaining to PARIS EXPO.

In addition to insurance covering exhibit objects and more generally, all the moveable objects, the exhibitor must be insured, at its own expense, for all risks to himself or his staff as well as to a third party. The organizer and PARIS EXPO are hereby discharged from all responsibility in this regard, particularly in the case of loss, theft or damage.

The exhibitor's insurance policy must include an explicit clause relinquishing any and all claims against Infopromotions and PARIS EXPO.

Stands are first allocated to companies which have sent back their reservation contract and first payment. The organizer reserve the right to change the stand implantation if the evolution of the show or the competitive context requires it.

A stand may not be transferred or sublet without the written consent of organizer.

Only firms represented having declared their intention to attend and whose fees have been paid in full will be included in the Exhibition Catalogue. If the participating in firm's coordinates are incomplete, the information will not be included.

The overall amount payable for the reservation becomes due when the contract is signed; the payments must be made according to the agreed schedule.

In the event of withdrawal, cancellation of the contract or a request for a reduction in surface rented, whatever the date and whatever the reason, the company signing the present contract remains liable for the entire amount, taxes included, of its reservation and for any invoices concerning it, even if the space is subsequently rented to others.

Should a single one of the payments not be made, the principal amount of the balance of the price and the accrued interest will be right immediately become payable fifteen days after the dispatch of a formal demand which has had no effect, indicating the intention of the organizer to apply the present clause without further legal formalities.

Whatever the case, failure to pay the total amount due for the reservation 15 days before the trade fair will cause the cancellation of the right to make use of the stand without cancellation of the payment obligations.

Payment for the services and additional expenses must be made on receipt of the invoice sent by the organizer or service provider. The participant will be liable for any penalties resulting from delays in ordering or payment.

The participant agrees to occupy his stand for the duration of the exhibition. No refunds will be given if the participant's materials do not arrive on time. The organizer will freely dispose of any stand whose holder will not have presented himself the day preceding the opening (set-up day) prior to 6 PM, without relieving the participant of his payment obligations.

No-one will be admitted to the event without presentation of a pass issued or accepted by the organizers. The latter reserve the right to expel any person whose behaviour justifies, in their opinion, such a measure.

The participant agrees to control the noise level and to respect habitual rules of etiquette. The supervision and discipline of the exhibition are the responsibility of the organizers. The organizers reserve the right to prohibit all or part of materials, signs or products not meeting exhibition standards. No notice, sign, or other object may be placed outside the assigned stand. The present conditions constitute a binding agreement.

In the case of dispute on the administration or interpretation of the present contract, The Paris Commercial Court will have sole jurisdiction.

The attendance data remain the exclusive property of the organizer.

16-17-18 novembre 2004
PARIS EXPO - PORTE DE VERSAILLES

Le Salon est organisé par **INFOPROMOTIONS**
97, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - FRANCE
Tél. : 33 (0)1 44 39 85 00 - Fax : 33 (0)1 44 39 40 50
SA au capital de 4 900 000 € - RCS Paris B 328 296 652 - APE 748J

MAINTENANCE 2004

PRODUITS DE VISIBILITE BON DE COMMANDE 2004

Pour réserver les produits d'accompagnement et ateliers de votre choix, il vous suffit de remplir ce bon de commande et de nous le retourner par télécopie au **01 45 44 30 40** dans un premier temps, puis en original par courrier à **Infopromotions, 97 rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS.**

Toute commande doit impérativement être accompagnée du règlement en totalité par chèque bancaire à l'ordre d'Infopromotions.

<input type="checkbox"/> 1 - Les Sacs(*) Remis gracieusement à l'ensemble des visiteurs de MAINTENANCE (plus de 4 000 visiteurs attendus), cet outil est un vecteur d'image particulièrement efficace pour son sponsor. <i>Le sponsor doit fournir les sacs .</i>	3 100 €€
<input type="checkbox"/> 2 - Insertion dans les Sacs Un document (5 000 exemplaires) concernant votre entreprise et/ou vos produits sera inséré dans chaque sac plastique remis aux visiteurs du salon MAINTENANCE. <i>Le document est fourni par le sponsor.*</i>	760 €€
<input type="checkbox"/> 3 - L'accueil Etre vu et communiquer votre message à l'accueil même du salon, tel est l'objectif de cette offre. Nous vous proposons d'être le sponsor exclusif du salon MAINTENANCE, par deux drops de 250 cm x 150 cm situés au dessus des entrées. <i>Le sponsor aura l'exclusivité sur ce produit et il devra être exposant.</i>	2 500 €€
<input type="checkbox"/> 4 - Les Plans du Salon Regardés par tous les visiteurs qui cherchent un exposant ou d'autres informations relatives à l'emplacement des différents événements. Votre logo format 10 cm x 10 cm sur le plan avec une flèche pour repérer votre stand. <i>Les sponsors doivent nous fournir des fichiers vectorisés.</i>	1 200 €€
<input type="checkbox"/> 5 - Le Club Exposants Cet espace ouvert aux exposants et à leurs invités, aux journalistes, est un lieu de convivialité. Deux drops de 200 cm x 150 cm que l'on fabrique aux couleurs du sponsor. Est compris dans le prix de cette offre de qualité : <ul style="list-style-type: none">- Le salon de 100 m²- Le mobilier- Le traiteur (boissons, petits fours)- La signalétique avec la reprise de votre logo <i>Le sponsor aura l'exclusivité sur ce produit et devra avoir un stand.</i>	3 000 €€
	TOTAL H.T€
	TVA 19,6 %€
	TOTAL T.T.C€

Raison Sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

..... Pays :

Nom du responsable :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Fax :

Fait à :

Date :

Signature et cachet :

* Publicité fournie sur CD

A retourner à : INFOPROMOTIONS, 97 rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - Fax 01 45 44 30 40